

En appui au projet d'implantation d'un port méthanier à Lévis

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
mémoire
sur le projet de terminal méthanier Rabaska

Par :



23 novembre 2006



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

Située à St-Jean-Chrysostome, Supervac 2000 se spécialise principalement dans la fabrication de citernes sous pression utilisées pour le transport de matières sèches et liquides. Elle excelle dans tous les secteurs reliés à l'environnement et possède une clientèle tant au niveau municipal que privé. La conception et la fabrication de camions vacuum sous pression sont des mandats très complexes et spécifiques à chacun des clients. Il en est de même pour la conception et la fabrication de camions utilitaires puisque ces équipements nécessitent beaucoup de recherches et de développement.

La compagnie consolide sa position de leader dans la vente, la réparation et l'entretien de camions vacuum, sur le marché de l'Est du Canada.

En 2000, Supervac 2000 fait l'acquisition d'une entreprise se spécialisant dans la fabrication de camions utilitaires tels que camions blindés, unités d'urgence et camions ateliers afin de répondre aux besoins plus spécifiques de ses clients. Cette division permet à l'entreprise d'offrir une gamme complète de camions spécialisés et de rejoindre de nouveaux clients.

Le travail de Supervac 2000 ne s'arrête pas seulement à l'enveloppe extérieure de l'équipement mais est également en mesure de fabriquer tout l'aménagement intégré que le client a besoin. Possédant l'expertise nécessaire, Supervac 2000 a fabriqué plusieurs équipements tels que modification de cabines allongées pour permettre à une entreprise de transporter jusqu'à six travailleurs dans une même unité.

En plus de son programme de contrôle de qualité certifié ISO-9002 en avril 2002, Supervac 2000 offre de nombreux avantages à ses clients. Elle est la seule entreprise au Québec à être accréditée par le "American Society of Mechanical Engineers" (ASME section VIII, Div.I). Cette accréditation permet à l'entreprise de fabriquer des équipements conformes aux normes américaines en matière d'équipements de haute pression.

Supervac 2000 est autorisée par la réglementation du Ministère du Transport du Canada (ACNOR B620) et du "Department of Transport" (DOT CFR49) des États-Unis pour la fabrication d'équipements vacuum servant au transport des matières dangereuses.

Supervac 2000 possède les accréditations et autorisations nécessaires pour la fabrication d'équipements vacuum servant au transport des matières dangereuses au Canada et aux États-Unis. L'entreprise est autorisée également à faire tout remplacement ou réparation de pièces sur ces équipements.

L'effort soutenu et le travail acharné de son équipe ont fait de Supervac 2000 une compagnie respectée et reconnue qui a à cœur la qualité de son travail. L'équipe comprend des gens habilités à répondre aux demandes des clients et les aident à déterminer leurs besoins. Les ingénieurs conçoivent les réservoirs sous pression, les composantes mécaniques, les circuits hydrauliques, les circuits hydrostatiques et les circuits électriques pour chacun des équipements. L'équipe de dessinateurs/concepteurs exécute les dessins d'atelier, de production et travaille constamment à l'amélioration des produits. Sous la supervision des techniciens, une équipe d'assurance qualité vérifie les produits fabriqués afin qu'ils soient conformes aux spécifications exigées et qu'ils répondent aux normes et contrôles de qualité ASME, ISO-9002 et B620-98. Ainsi notre personnel offre une capacité à résoudre efficacement les défis complexes et variés, touchant tous les domaines d'activités où la recherche y est nécessaire.

L'équipe de Supervac 2000 est en constante évolution de son volume d'affaires dépassant aujourd'hui plus de 5 millions de dollars, avec une présence tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Soyez assurés, que nous sommes à votre entière disposition pour toute information supplémentaire dont vous auriez besoin ou pour une rencontre à votre convenance.

Veillez agréer l'expression de nos salutations les plus distinguées.



Denys Dufour
Directeur général

Rabaska c'est important pour nous.

Sur le site internet de Rabaska (www.rabaska.net) nous pouvons lire que l'Institut de la statistique du Québec estime que sur les 840 millions\$ que coûteront la réalisation de ce projet, plus de la moitié des retombées, soit 444 millions\$, reviendront au Québec. On y lit aussi que : « Rabaska s'approvisionnera dans toute la mesure du possible auprès des entreprises locales ». C'est pour cela que Rabaska nous importe. Pour nous, la construction du terminal Rabaska c'est des contrats, c'est nos gens qui travaillent, c'est notre entreprise qui tourne à plein régime pendant trois ans, qui grandit et qui profite de ce projet spécial pour développer de nouvelles expertises.

Mais, dans cette affaire, il y a plus, beaucoup plus que les seuls intérêts de notre petite entreprise. Rabaska c'est aussi, pour la région, une croisée des chemins ; il y a là un choix à faire : d'un côté, c'est « non », c'est l'immobilisme, c'est la peur. Et de l'autre côté, c'est « l'esprit d'entreprise », c'est l'évolution, c'est le progrès. Avec Rabaska c'est la grande question du développement de Lévis qui est indirectement posée.

Bien sûr, les promoteurs de Rabaska ont des visées mercantiles. Ils veulent que le projet se réalise et qu'il soit rentable. Mais il faut voir, par ailleurs, que s'il était réalisé, Rabaska deviendrait bien plus que Rabaska : « L'arrivée du GNL permet d'abaisser les coûts d'approvisionnement, d'accroître la productivité des entreprises et d'offrir une source alternative d'énergie qui soit davantage concurrentielle. En somme, la disponibilité de gaz naturel à un prix compétitif devrait constituer un levier de développement économique important pour la région », estime Alain Lapointe, professeur spécialiste des questions énergétiques, aux HEC, à Montréal.

Aussi, l'avenue Rabaska c'est, dans un premier temps, 7 millions de dollars par année dans les coffres de la Ville de Lévis. À moyen terme, nous verrons de nouvelles entreprises s'installer, des travailleurs arriver et se construire, s'enrichir encore plus la Ville et la région. Lévis grandira, elle aura des fonds pour se refaire une beauté, pour valoriser ses plus beaux sites, ses vieux quartiers, pour se doter d'équipements qui relèveront la qualité de vie, etc. On verra poindre de nouveaux commerces, des bistros, des cafés.

Il faut préciser que le plaidoyer qui précède ne tiendrait pas si les gens de Rabaska n'avaient pas tout fait pour diminuer au minimum les impacts visuels et environnementaux du projet (www.rabaska.net) ; ou si l'entreprise avait lésiné, même un peu, sur la sécurité. Mais tout a été étudié, pensé, pour que le terminal méthanier se marie au site et à l'environnement. Et pour optimiser la sécurité, les matériaux et les techniques de fabrication du dernier cri sont utilisés.

Et l'histoire démontre que le transport et l'entreposage du GNL est sûr. « Le GNL présente des statistiques enviabiles sur le plan de la sécurité : dans le monde, plus de 33 000 expéditions totalisant plus de 300 billions de pieds cubes (Tpi3) ont été réalisées sans accident grave », rapporte Ressources naturelles Canada.

Conclusion

Allons y ; nous aurions beaucoup à gagner !